

JUIN-JUILLET 2015

LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

L'ÉCHO

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

ÉDITORIAL :

**OPACITÉ ET RIGIDITÉ :
UN CHANGEMENT DE CAP
S'IMPOSE**

**RÉGIME DE RETRAITE,
ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE
ET JUSTICE FISCALE**

VALORISATION : ENTREVUE AVEC

MARIE-THÉRÈSE LANGLOIS, ING

SPIHQ



HOWARD MARTEN

TECHNOLOGIES DES FLUIDES

Votre **PARTENAIRE FAVORI** pour les solutions en lubrification et en procédés!



Solutions pour vos moteurs et pompes



Solutions pour vos systèmes de lubrification



Solutions pour le transfert des fluides



Solutions pour les systèmes de filtration

Nous offrons une conception personnalisée pour le contrôle des fluides, du dosage, des mesures et du suivi pour vos applications de pompage, de lubrification et de filtration.

Nous sommes fiers de distribuer



Et plus encore

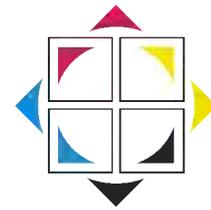
Howard Marten Technologies Des Fluides
9605 Ignace, Suite J, Brossard, QC

T: 514-733-1600
sales@howardmarten.com

www.howardmarten.ca

INFOGRAPHIE CRÉATION PDF ÉDITION AGENDA OFFSET NCR
FACTURES ACCROCHE-PORTE DOCUMENTS CORPORATIFS
CALENDRIER DÉPLIANT MENU BILLETTS
CARTE POSTALE NUMÉRIQUE BROCHURE FILM LIVRE
COULEUR PAPETERIE IMPRESSION CERTIFICAT POCHEtte
PRODUITS PROMOTIONNELS
AFFICHE PLAQUES MAGAZINE MANUEL PUBLICATION SPÉCIALISÉE
JOURNAL EN-TÊTE MATÉRIEL AU POINT DE VENTE FAIRE-PART SIGNET INVITATION LETTRE NOIR ET BLANC
CRÉATION PDF ÉDITION AGENDA OFFSET NCR
CATALOGUE FACTURES ACCROCHE-PORTE DOCUMENTS CORPORATIFS
MENU BILLETTS
CALENDRIER DÉPLIANT MENU BILLETTS
CARTE POSTALE NUMÉRIQUE BROCHURE FILM LIVRE
COULEUR PAPETERIE IMPRESSION CERTIFICAT POCHEtte
PRODUITS PROMOTIONNELS
MAGAZINE MANUEL PUBLICATION SPÉCIALISÉE
JOURNAL EN-TÊTE MATÉRIEL AU POINT DE VENTE FAIRE-PART SIGNET INVITATION LETTRE NOIR ET BLANC

VOTRE IMAGE
NOTRE FIERTÉ DEPUIS 1975



imprimerieraymond
TRAVAUX COULEUR

8061, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec H2R 2P4

Téléphone : 514 277-3329
Télécopieur : 514 276-2461

www.imprimerieraymond.com

VOLUME 51 NUMÉRO 3

L'ÉCHO, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ), est publié 5 fois par année. Il est distribué aux membres et aux partenaires du Syndicat. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

Coordonnées du SPIHQ

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 3X1
Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260
Télé. : 514 845-0082 ou 1 800 947-1767
Courriel : spihq@spihq.qc.ca
Site Internet : www.spihq.qc.ca

Christine Marceau
Agente de communication
Tél. : 514 845-4239, poste 109
Courriel : communication@spihq.qc.ca

Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing.
418 696-4500, poste 6721

Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Couverture

Photo : Isabelle Simard, ing.
Graphisme : Studio Kolatéral

Tirage

2 500 exemplaires

Ce journal est imprimé sur du papier Rolland Enviro100



Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

Publicité

Servaco Inc.
Tél. : 514 276-0081
Télé. : 514 276-2461
8061, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2P4
Courriel : servaco@videotron.ca

Impression

Imprimerie Raymond
Tél. : 514 277-3329
Télé. : 514 276-2461
8061, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2P4

4

LE SPIHQ A BESOIN DE VOUS

5

ÉDITORIAL : OPACITÉ ET RIGIDITÉ : UN CHANGEMENT DE CAP S'IMPOSE

Par Le Bureau

6

RÉGIME DE RETRAITE, ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET JUSTICE FISCALE

Par Louis Champagne, ing.

Jardin d'eau de Thomas Edison, Quartiers d'hiver d'Edison et Ford, Naples, Floride. Fils de parents canadiens, Edison, pionnier de l'électricité et un des inventeurs du cinéma et de l'enregistrement du son, est titulaire de plus de 1 000 brevets. Il fonde en 1882 la Pearl Street Station, première centrale électrique à charbon au monde.

Photo : Isabelle Simard, ing. ▶



8

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR

Entrevue avec
Marie-Thérèse Langlois, ing.
Par Christine Marceau

12

RETOUR SUR LE COLLOQUE ANNUEL DE L'OIQ 2015

Par Christine Marceau

20

LA DÉONTOLOGIE : QUOI, POURQUOI ET POUR QUI?

Par Jeannette Gauthier, ing.

22

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU BUREAU NOUVELLEMENT ÉLUS

Par Christine Marceau

25

ÉCHOS DES COMITÉS

27

BIENVENUE PARMI NOUS

Par François Morasse, ing.

29

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

30

NOMINATIONS ENTÉRINÉES

Par François Morasse, ing.

16

VOTRE SITE WEB REVAMPÉ : UNE MINE D'INFORMATIONS À VOTRE PORTÉE

Par Carole Leroux, ing.

19

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Par Carole Leroux, ing.



LE SPIHQ A BESOIN DE VOUS

Sections	Postes vacants
Complexe Desjardins 2	2 ^e délégué substitut
Complexe Desjardins 3	Délégué
Complexe Desjardins 5	2 ^e délégué substitut
La Grande Rivière	2 ^e délégué substitut
Manicouagan-Matapédia	2 ^e délégué substitut
Mauricie	1 ^{er} et 2 ^e délégués substitués
Place Dupuis 2	2 ^e délégué substitut
Place Dupuis 3	2 ^e délégué substitut
Saguenay	Délégué, 1 ^{er} et 2 ^e délégués substitués

Comités	Nombre de postes vacants
CTTA	1
Comité des jeunes	1
Déontologie et pratique	2 Une expérience à HQESP ou au Groupe Technologie serait un atout
Griefs	2
Santé et sécurité	1
Ad hoc Conditions des ingénieurs occupant des postes cadres (CIPC)	1

INGÉNIEURS, À VOS CRAYONS!

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos commentaires à Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239 poste 109, communication@spihq.qc.ca

APPEL À TOUS

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous!
Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.
À vos appareils photo!

UN POSTE VOUS INTÉRESSE?

Informez le secrétaire du SPIHQ (secretaire@spihq.qc.ca) de vos objectifs et motivations, et :

pour les sections : envoyez copie aux délégués et délégués substitués en poste.

pour les comités : envoyez copie au responsable du comité concerné (voir au www.spihq.qc.ca, onglet « Comités »)

Les nominations sont entérinées au conseil syndical.

Voilà une belle occasion de contribuer à l'essor de votre Syndicat tout en acquérant une expérience enrichissante.

COORDONNÉES DU SPIHQ :

Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260

Télécopieur : 514 845-0082

Courriel : spihq@spihq.qc.ca

Site Internet : www.spihq.qc.ca

Pour rejoindre

Zakia Sabour, agente de griefs :

Tél. : 514 845-4239 poste 108

Courriel : grief@spihq.qc.ca

OPACITÉ ET RIGIDITÉ : UN CHANGEMENT DE CAP S'IMPOSE

Lors du dernier éditorial, nous faisons référence à la descente en chute libre d'Hydro-Québec dans le palmarès des entreprises les plus admirées au Québec. Aujourd'hui, nous tentons une explication au problème. Selon nous, il y a deux principales causes à cette situation : l'opacité et la rigidité. Nous croyons que ces mêmes causes expliquent le bas niveau de l'indice de mobilisation des employés, et particulièrement celui des ingénieurs, depuis quelques années.

D'entrée de jeu, citons René Vézina, chroniqueur au journal *Les Affaires*, dans l'édition du 14 mars 2015 au sujet de la dégringolade de l'entreprise qui serait en lien avec ses pratiques de communications : « L'opacité a eu raison de la transparence ». Lorsque les explications sont absentes ou peu crédibles, les décisions de l'entreprise semblent liées à d'obscurs motifs et entraînent une multitude de spéculations.

Les ingénieurs et le SPIHQ subissent cette même « opacité » dans de nombreux dossiers, notamment concernant le recours à l'externe. En effet, pour simplement obtenir de l'information provenant d'Hydro-Québec, nous avons dû avoir recours à une ordonnance de sauvegarde. Hydro-Québec préférerait nous donner ce qu'elle jugeait pertinent. Maintenant que l'arbitre a statué, le SPIHQ espère bien ne plus à avoir à poursuivre Hydro-Québec pour recevoir l'information requise.

Dans le même article, René Vézina mentionne les accusations de rigidité à l'encontre de l'entreprise dans ses relations avec la clientèle. Vous avez probablement vu certains reportages concernant des citoyens ou des clients qui ont dû entreprendre des démarches juridiques onéreuses pour finalement avoir gain de cause face à l'entreprise, tout comme le SPIHQ dans plusieurs dossiers. À titre d'exemple de la rigidité de l'entreprise, nous pouvons mentionner l'aveuglement volontaire d'Hydro-Québec Distribution, qui, malgré une position on ne peut plus claire de l'OIQ, persiste à maintenir des processus qui ne respectent pas la Loi sur les ingénieurs. Comme si l'entreprise pouvait faire fi des lois et des avis de l'OIQ!

Mais quel est donc le fondement de cette opacité et de cette rigidité? Que gagne-t-on à susciter ainsi la méfiance des clients et des employés? Il est grand temps pour l'entreprise de se débarrasser de ces réflexes malsains. Quand on fait bien les choses, on n'a pas peur de les exposer et de les expliquer. Nous croyons qu'Hydro-Québec doit redevenir une entreprise innovatrice plutôt qu'une simple machine à imprimer de l'argent pour son principal actionnaire, et nous sommes prêts à l'aider à redorer son blason.



**CAROLE
LEROUX, ING.**
Présidente



**NICOLAS
CLOUTIER, ING.**
1^{er} vice-président



**CHARLES
OUELLET, ING.**
2^e vice-président



**YVAN
CHARBONNEAU,
ING., MBA**
Trésorier



**FRANÇOIS
MORASSE, ING.**
Secrétaire

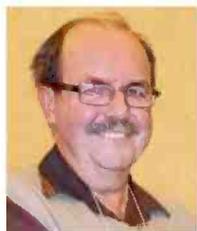
Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous livre ici ses réflexions sur le régime de retraite.

Merci Louis pour ton implication avec nous.

Carole Leroux, ing.
Présidente



RÉGIME DE RETRAITE, ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET JUSTICE FISCALE



PAR **LOUIS
CHAMPAGNE,
ING., FIC**

président du SPIHQ
pendant 12 ans,
entre 1988 et 2003

Un titre long pour un sujet aussi complexe devrait rebuter beaucoup de mes lecteurs. Sois indulgent, ami lecteur, et n'oublie pas que si le sujet est complexe, en bout de piste, le régime de retraite risque d'être l'investissement le plus important de ta vie. Détenir quelques balises pour s'y retrouver n'est pas un luxe. Nous entendons des critiques de toutes sortes sur nos régimes de retraite et ceux qui en bénéficient. Nous serions des privilégiés engraisés par les tarifs exorbitants d'Hydro-Québec; c'est ce qu'on peut lire presque texto dans *Le Journal de Montréal*, qui s'excite à chaque fois que les employés ou les retraités d'Hydro-Québec touchent leur rémunération.

En ce qui concerne les cotisations au régime de retraite, qu'il suffise de rappeler qu'elles font partie de la rémunération globale, et qu'il s'agit d'une partie de leur salaire que les employés décident d'épargner. Je reviendrai plus loin sur les surplus et

les déficits. En raison du nombre de participants, les frais de gestion du régime sont bas, surtout si on les compare aux frais de gestion d'un régime individuel. Et comme les investissements sont gérés par des experts, les rendements du régime de retraite d'HQ sont, en fin de compte, très supérieurs à ce qu'un individu peut obtenir par lui-même. Les ingénieurs qui ont investi dans le régime Férique de l'OIQ ont le même avantage, qui fait l'envie de bien d'autres ordres professionnels. Pour ceux qui doivent gérer eux-mêmes leur régime, les frais de gestion viennent gruger une partie non négligeable de leur patrimoine. Mais si les ingénieurs-conseils, les entreprises privées en général n'offrent aucun régime à leurs employés, est-ce une raison pour l'enlever à ceux qui en bénéficient?

Rappelons qu'un régime de retraite constitue un report de salaires et d'impôts. L'argent que vous épargnez et qui bénéficie d'un avantage fiscal va

être imposé quand vous allez le décaisser. Au total, en principe, l'état ne perd rien et n'a pas à offrir de surplus de retraites aux aînés qui ont ainsi économisé pour leurs vieux jours. Et pour compléter les avantages sociaux d'un régime d'entreprise, il est normalement plus facile de recruter de bons candidats si on leur offre un régime avantageux que si on leur vante les mérites de la misère pour leurs vieux jours.

Enfin, la question des surplus et des déficits de caisse. Nous entendons parler d'abondance des déficits depuis plusieurs années, certains gouvernements ont même légiféré, peut-être au-delà de ce que la Loi leur permet, pour limiter les déficits. Ces déficits ont plusieurs causes. La première, la faible croissance de l'économie. Les économies occidentales sont en panne, les rendements des placements fixes (obligations, certificats de dépôt) sont anémiques. Les rendements boursiers sont parfois un peu meilleurs, mais pas assez pour soutenir le portefeuille des caisses de retraite.

Ensuite, la crise des PCAA (Papier commercial adossé à des actifs non bancaires) a ruiné bien des caisses, sorti des milliards des marchés et miné pour longtemps la confiance des investisseurs.

Signalons une autre source, moins publicisée, qui a fait des régimes de retraite un outil de gestion. En effet, plusieurs régimes ont servi à financer des départs hâtifs à la retraite pour réduire ou rajeunir le personnel de nos organisations étatiques. Les employés qui paient des cotisations aux régimes ne devraient pas contribuer aux déficits découlant de cette décision. L'entreprise ou l'état qui se sert ainsi de son régime devrait en assumer les coûts. Enfin, les règles de financement et de calcul d'actifs et de passifs des régimes ont changé, ce qui a aussi gonflé les déficits. Par exemple, les grandes villes du Québec n'ont pas versé leur part dans les caisses de retraite pendant

longtemps, et se sont tout à coup retrouvées avec de gros déficits. Il y avait moyen de gérer ça bien autrement qu'avec les lois de l'automne dernier, mais c'est la voie choisie par le gouvernement. La combinaison de tous ces facteurs a eu un impact désastreux sur bien des régimes.

Examinons maintenant la fameuse question des transferts de déficits des plus vieux aux plus jeunes. Au cours des années 90, et jusqu'au milieu des années 2000, il n'y a pas eu de problèmes trop graves avec les régimes. Il y avait alors des surplus de caisse de plusieurs milliards. Et si *Le Journal de Montréal* ne s'excitait pas, le gouvernement s'intéressait à ces surplus. Nous avons cru bon de nous servir les premiers. Mais nous avons quand même été prudents. En 1999, au moment où nous avons tous eu un congé de cotisation, employeur et employés, nous avons comme critère de survie du congé de cotisations une crise économique de même niveau, mais deux fois plus longue que celle de 1929, la pire de l'histoire. Une crise beaucoup plus longue nous a frappés et nous en ressentons toujours les effets. La direction a maintenu malgré tout ses coupures de personnel et ses conditions de départ. Le régime a donc continué à être un outil de gestion. Un outil de

gestion ne devrait être à la charge ni des employés, ni des retraités. Enfin, la règle du financement à deux pour un en faveur des employés était une mesure temporaire imposée à Hydro-Québec par la Régie des rentes parce qu'Hydro avait mal géré sa caisse de retraite (elle soutenait son marché obligataire avec la caisse de retraite). Cette règle était temporaire, et a été maintenue bien au-delà de l'exigence qui l'avait vue naître, entre autres pour des raisons de gestion (réduire le personnel et rajeunir les effectifs).

J'ignore dans quelle mesure ces principes sont toujours en vigueur à Hydro. Mais je crois important de préciser d'où viennent les règles du régime, et qu'il ne bénéficie pas qu'aux employés et aux retraités, tant s'en faut. Que les principes en soient modifiés ou non, il a toujours fait partie de la rémunération globale, même la pénalité de la Régie, qui représentait plus de 6 % de notre salaire. Ce n'est donc pas un cadeau que font les plus jeunes aux plus vieux ou ceux qui paient des comptes d'électricité. C'est une partie de notre rémunération et de nos impôts qui est différée selon les Lois fiscales en vigueur au profit des employés, de l'entreprise et de la société.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Je suis prêt à répondre à toutes les questions découlant de cet article. Je tiens toutefois à faire une mise en garde d'entrée de jeu. J'ai été militant au SPIHQ pratiquement de ma première à ma dernière journée de travail à Hydro-Québec. J'ai participé de près ou de loin à tous les débats qui ont eu cours au SPIHQ pendant toutes ces années. Je n'ai pas l'intention de me servir de cette tribune pour participer directement ou indirectement à quelque débat que ce soit ayant cours actuellement au sein du SPIHQ.

Je vous souhaite une bonne lecture!

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR : PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter des ingénieurs ayant un parcours qui sort de l'ordinaire.

Bonne lecture!
Le Bureau

LA PERSÉVÉRANCE ET LES SUCCÈS DE MARIE-THÉRÈSE LANGLOIS, ING.

PAR CHRISTINE MARCEAU

Agente de communication

Originnaire de Montréal, Marie-Thérèse Langlois est issue d'une famille d'ingénieurs : son père était ingénieur, ses deux frères le sont également. Son parcours a quand même surpris plusieurs dans son entourage, famille et amis. Atteinte d'une méningite à l'âge de 5 ans, elle en a gardé des séquelles permanentes : une perte d'audition de plus de 85 %, qui s'est aggravée avec les années et est devenue complète à l'âge de 20 ans. Pour comprendre un interlocuteur, elle lit sur les lèvres, mais la compréhension n'est pas toujours garantie. Ses parents lui ont porté beaucoup d'attention et ont tenu à ce qu'elle étudie à l'école régulière, au Collège Ste-Marcelline. Bonne en sciences, elle voulait faire des études universitaires et elle s'est donc finalement retrouvée à l'École

Polytechnique de Montréal, en génie mécanique.

Baccalauréat en main, madame Langlois entreprenait ses études de maîtrise en génie biomédical, grâce à l'obtention d'une bourse au mérite de Polytechnique, lorsqu'Hydro-Québec lui a offert un poste d'ingénieure mécanique, à Rouyn-Noranda, dans la région La Grande, en 1985. Elle a accepté tout de suite, et m'a confié ne l'avoir jamais regretté. Ce poste lui a permis de découvrir les nouvelles installations de la Baie James, ainsi que les centrales de l'Outaouais supérieur, plus âgées. Se retrouver dans la centrale LG2 à 23 ans laisse une empreinte très forte. Elle a débuté à Rouyn-Noranda au moment où les négociations entre le SPIHQ et la Direction achoppaient sur



Marie-Thérèse Langlois, ing.,
séance de travail sur le projet
du Tableau de bord de conformité VPEÉP,
1400 rue de la Manic, Chicoutimi, mars 2015.
(photo Mario Maltais, ing.)

le renouvellement de la convention collective. La mobilisation était générale, et l'engagement collectif, fort.

« Je me débrouillais bien en dessin technique lors de mes études, et les dossiers de conception mécanique m'intéressaient, souligne madame Langlois. En raison de mon handicap, j'étais plus à l'aise avec le travail individuel ou en petites équipes. Les réunions de groupe ont toujours été difficiles pour moi. J'aimais me concentrer sur un concept à développer. Lorsque le chef de la division Appareillage mécanique a décidé de former une partie de son personnel techniciens et ingénieurs en soudage structural, j'ai voulu profiter de cette opportunité. Comme femme ingénieure, le côté non traditionnel du soudage m'interpellait, et les projets de conception impliquaient souvent cette discipline. J'ai alors proposé à mon supérieur de faire les études seule de mon côté, et d'aller passer les examens à l'Institut de soudage du Canada lorsque requis, ce qu'il a accepté. Motivée par ce défi, j'ai été la première de la région à obtenir les accréditations comme ingénieure responsable de la conception du soudage, pour le soudage structural de l'acier et de l'aluminium. Nous étions à l'époque une petite poignée d'ingénieurs à avoir ces compétences à HQ. »

En 1993, la réorganisation de la région La Grande a été l'opportunité pour madame Langlois, son conjoint

(également à HQ, et originaire du Lac-Saint-Jean) et leurs trois enfants de se rapprocher de leurs familles, à la suite d'un transfert de postes au Saguenay. C'est dans l'unité Projets de maintenance de la région Saguenay qu'elle a réalisé ce qu'elle considère comme les principaux dossiers de sa carrière, la majorité en conception mécanique, soit en appareillage ou systèmes. Ses connaissances en soudage y étaient mises à contribution, et elle avait également des projets de conception proposés par l'atelier de Shawinigan, atelier avec lequel elle a collaboré plusieurs années et auquel elle était rattachée pour le soudage structural. Elle a réalisé plusieurs projets de conception d'outils et d'équipements destinés à faciliter et sécuriser le travail, à raccourcir la durée des travaux : mécanismes pour le démontage de la pivoterie d'un groupe de LG4; vanne à persiennes expérimentale au barrage Manouane A (en Mauricie); équipements de manutention sur mesure, etc.

En 1997, l'unité relevait désormais du Groupe Équipement, et sa mission s'orientait graduellement vers la gestion de projets. La réalisation de l'ingénierie était de plus en plus confiée aux firmes externes. Pour madame Langlois, il est important qu'une partie de l'ingénierie de conception soit conservée à

l'interne, car les ingénieurs hydro-québécois sont habituellement les mieux placés pour juger de la maintenabilité et de l'exploitabilité des équipements et systèmes. Dans le cadre de leurs études, les nouveaux ingénieurs ont souvent participé à des concours de design où ils ont pu démontrer leur créativité. Et il faut utiliser cette créativité à Hydro-Québec, en fournissant aux ingénieurs un cadre de travail qui leur permette de partager leurs idées, d'en poursuivre le développement et aussi de bénéficier de l'expérience des plus vieux.

« En 2002, c'était le moment où jamais de préparer mon dossier de reclassification au niveau III. À cette époque, l'avis général était, et est probablement encore, qu'un ingénieur en région est défavorisé, les réalisations ayant habituellement un impact "local". N'oublions pas que la première exigence pour obtenir le niveau III est d'abord de préparer un dossier. J'avais tout ce qu'il me fallait : calculs, plans scellés, photos de fabrication et d'utilisation, et plusieurs lettres d'impact et d'appréciation. Et je pouvais compter sur ma boîte de courriels. Les pièces justificatives abondaient, c'est le bon côté de mon



BUKAN

ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.

Des produits fiables, sûrs, efficaces et
conçus pour les applications robustes et exigeantes

PRODUITS DE CHAUFFAGE DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel



ÉLÉMENT DE CHAUFFAGE
POUR PORTE DE BARRAGE

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
BUKAN A DÉMÉNAGÉ
DANS UNE NOUVELLE USINE
PLUS GRANDE ET MODERNE

805 ave. Bancroft,
Pointe-Claire (QC). H9R 4L6
Tél. : 514 695-9665
Fax : 514 695-6804
www.bucan.com

INCOSPEC

- Liens Micro-Ondes (TDM et Ethernet)
- Encodeurs video MPEG-2/4 et audio
- Émetteurs FM (incluant antennes et combinateurs)
- Liens video optique (émetteurs/récepteurs optiques)
- Systèmes de câblodistribution (tête de réseau et distribution)
- Systèmes de radiocommunication 2 voies (portable, base et répétriçe)

Ingénierie – Fourniture – Mise en Service – Formation

www.incospec.com (450) 686-0033 info@incospec.com

2065 Michelin, Laval (Québec) H7L 5B7

TENAQUIP

FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

-  Entrepôt & entreposage
-  Emballage & expédition
-  Manutention
-  Travail des métaux
-  Outils & machinerie
-  Santé & sécurité au travail
-  Entretien des installations
-  Électricité
-  Instruments
-  Fournitures de bureau



Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212

Courriel: info@tenaquip.com • www.tenaquip.com

compléments d'étanchéité
toiture fondation stationnement pont
pare-air/vapeur toit vert



SOPREMA
1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca

handicap : la communication écrite prédomine. Pour une personne malentendante, l'évolution du poste de travail est incroyable : des postes informatiques individuels, le regroupement des informations, la messagerie électronique. On est loin du bélinographe utilisé en 1985, que je trouvais malgré tout merveilleux alors... Il n'empêche que l'exercice a été difficile : cela demanda trois ans, trois présentations devant le comité de reclassification, avant que le niveau III soit octroyé, précise-t-elle. Si j'ai un conseil à donner, ce serait de garder le pied dans une porte entrouverte, et de persévérer. C'est un exercice exigeant, mais qui en vaut la peine. »

En 2011, l'opportunité s'est offerte pour madame Langlois de revenir à la division Production. Même si la gestion de projets est dynamique et comporte ses défis, c'était l'occasion de tenter une nouvelle expérience de travail, totalement différente. Elle occupe maintenant le poste d'ingénieure intégrateur à la Direction Production Saguenay-Lac-Saint-Jean, depuis la fin de 2011. Après s'être concentrée sur les détails en projets de conception, c'est tout un virage qu'elle doit faire : apprendre à développer une vision d'ensemble des objectifs et des résultats d'une Direction, afin d'aider à la prise des décisions de gestion.

Le développement de tableaux de bord fait partie de son travail. Et c'est ainsi qu'en 2013, on lui a offert de se joindre au groupe de travail pour le développement des tableaux de bord de conformité de la Vice-présidence Exploitation des équipements de production (VPEÉP). L'expérience se poursuit cette année et est contributive à l'important dossier des Devoirs de base de la VPEÉP.

« La profession d'ingénieur demeure pour moi une profession d'avenir, et essentielle pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Il y a nécessité de transmettre un héritage durable aux générations futures. Les jeunes ingénieurs disposent d'atouts de choix pour réussir dans leur domaine : une habileté naturelle avec les nouvelles technologies de l'information, un vaste répertoire pédagogique ainsi qu'une ouverture incroyable sur le monde. Et Hydro-Québec est l'entreprise par excellence pour s'épanouir, offrant des possibilités et opportunités de développement multiples. Profitez-en! »

À l'aube de sa retraite, prévue en 2017, madame Langlois se promet de prendre du temps pour peindre, ayant renoué avec l'aquarelle il y a une douzaine d'années. Un loisir où s'entremêlent discipline et fantaisie.

Nous vous souhaitons, madame Langlois, beaucoup de plaisir à troquer votre portable pour vos pinceaux. Et toutes nos félicitations pour votre inspirante carrière!



Marie-Thérèse Langlois, ing., devant une aquarelle qu'elle a réalisée en 2013. (photo Mario Maltais, ing.) ▲

RETOUR SUR LE COLLOQUE ANNUEL DE L'OIQ 2015

« PARCE QU'ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN. »



PAR CHRISTINE MARCEAU

Agente de communication



Sous le thème « Parce qu'ensemble, on va plus loin. », l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a invité ses membres à son Colloque annuel, les 7 et 8 avril derniers, au Palais des congrès de Montréal. Lors de cet événement d'envergure, un salon des exposants, 24 cours, 2 dîners-conférences et 1 déjeuner-atelier étaient proposés aux participants. Quelques ingénieurs hydro-québécois nous livrent leurs impressions.



ANA RADICS IANICKO, ING., M. ING.

Ingénieure – Appareillage électrique de postes / HQESP

(photo : ©Alexandre Mathieu)

Quels cours avez-vous choisis et pourquoi?

La moyenne d'âge, ainsi que la dynamique au sein de mon équipe ont évolué au cours des dernières années. Ainsi, plusieurs générations sont portées à travailler ensemble et le transfert des connaissances est un enjeu

important. S'ajoute à cela l'évolution rapide et sans cesse de l'informatique, le défi d'efficacité, les changements organisationnels, etc. Voilà de bonnes raisons de choisir le cours *Agir sur la résistance au changement*, afin de bien comprendre comment progresser malgré les défis que représente le changement personnel, professionnel ou organisationnel, imposé ou non.

Le deuxième cours que j'ai choisi s'intitule *Optimiser l'énergie au travail et « contaminer » positivement vos collègues*. C'était une belle occasion de porter un regard sur soi-même et découvrir ses forces, pour ensuite les utiliser comme leviers dans son travail.

Finalement, le travail en équipe est extrêmement important dans mon domaine, puisque je travaille en implantation électrique sur des projets multidisciplinaires d'envergure. En plus de prendre en charge une partie du projet pour le mener à terme, je prépare, authentifie, modifie et vérifie des documents d'ingénierie. C'est pourquoi j'ai pris les cours *Développer votre leadership en accéléré* et

Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles. Maîtriser les règles de bonne pratique est essentiel et connaître leurs mises à jour est incontournable!

Recommanderiez-vous ce Colloque à vos collègues?

Oui! Le thème choisi cette année par l'OIQ reflète l'intérêt général des ingénieurs dans notre travail quotidien, soit celui de réussir tous ensemble à répondre aux exigences du public. Les cours offerts étaient diversifiés, de qualité et très stimulants. De plus, c'est une excellente occasion d'échanger avec nos confrères dans d'autres domaines.

Qu'est-ce qui sera le plus utile pour votre travail ou votre vie personnelle?

Certainement la maîtrise des règles de bonne pratique lors de la préparation des documents d'ingénierie.



ANDRÉ CARRIER, ING., M. ING., CEM, CMVP, CEA

Ingenieur – Développement et support technique / HQD

Quels cours avez-vous choisis et pourquoi?

Après 30 ans de carrière, je suis de plus en plus attiré par le volet plus « relationnel » en formation. Voilà pourquoi j'ai opté pour les cours *Développer votre leadership en accéléré* et *Des objections bien traitées pour des relations renforcées*.

Parmi les cours plus techniques, j'ai choisi *Faire du développement durable et se démarquer, plus simple qu'on le pense!* (c'est ça la tendance!) et *Construisez plus « durable » avec la conception intégrée!* (on a un nouveau volet là-dessus dans le programme de bâtiments).

Qu'avez-vous trouvé de plus intéressant à ce Colloque?

Le dîner-conférence du 8 avril, *L'ingénierie simultanée dans le développement de la SORA* était fantastique! L'ingénierie simultanée propose une approche systématique et pluridisciplinaire ayant pour objet d'intégrer simultanément les différentes phases de développement d'un produit. Jean-Pierre Legris, ing., président de LITO Green Motion a

travaillé moins de 10 ans pour des constructeurs automobiles, et s'est réveillé un bon matin avec l'idée de concevoir une moto électrique. Cinq ans après, la SORA, première moto de type sport cruiser 100 % électrique au monde, était livrée. Tout un exploit.

Pour des cours plus techniques, le format ne permet pas d'approfondir le sujet. Certains cours normalement faits sur 2 jours sont « survolés » en environ 3 heures. Survol est le bon terme! Mais cela a quand même son bon côté... Ce n'est pas trop ardu.



BERNARD PARENT, ING.

Ingenieur – Orientation des automatismes / HQT

Recommanderiez-vous ce Colloque à vos collègues?

Ayant assisté à trois colloques en cinq ans, je peux sans réserve recommander à mes collègues d'y participer. Ce genre de sortie permet de constater à quel point cette profession en couvre bien plus large que le relativement étroit carré de sable dans lequel nous évoluons au quotidien. On en rapporte toujours des idées fraîches, tels des souvenirs de voyage. Ne dit-on pas que les voyages élargissent l'esprit?

Quels cours avez-vous choisis, et pourquoi?

Le sujet du cours *La sécurité de mes données est-elle vraiment en péril*

m'interpelle tant sur le plan professionnel que personnel. Il s'agit d'un enjeu dont on mesure encore mal l'importance, tant en entreprise qu'à la maison. Avec l'omniprésence des plateformes nuagiques (pernicieuses entités, puisqu'on n'a jamais conscience de l'existence d'un nuage lorsqu'on se trouve soi-même dedans), d'aucuns prétendent que les problèmes ne font que commencer... Ce que corrobore malheureusement le formateur.

Dans un autre ordre d'idées, la mesure d'une longueur, d'une température ou de l'intensité d'un courant est objective et ne suscite généralement pas de débats passionnés. Mesurer la performance d'un employé sur une chaîne de montage, ça se conçoit assez bien aussi. Par contre, mesurer la performance d'ingénieurs dont le travail consiste à constamment inventer des solutions nouvelles dans un domaine pointu et un contexte unique est tout un défi! Voilà pourquoi j'ai choisi le cours *De l'évaluation de la performance à l'appréciation de la contribution*. Les innombrables « modes de gestion » que j'ai vu être implantés puis abandonnés en près d'un quart de siècle témoignent éloquentement de la difficulté de la tâche. Malheureusement, il n'existe pas de solution magique à ce problème : le gestionnaire-évaluateur doit tout simplement être un humain de qualité...

Est-ce que votre participation vous redonne la fierté d'être ingénieur?

Avec un tel souci de qualité dans l'organisation, avec des conférenciers intéressants et des formateurs compétents, c'est sûr que ça fait du bien à la fierté d'être ingénieur, laquelle a été passablement malmenée ces dernières années!





PATRICK TONER, ING.

Ingénieur – Orientations et expertise de contrôle du réseau / HQT

Que pensez-vous de la formation pour les ingénieurs?

Notre Convention collective (article 27.01) définit d'une façon très éloquente la formation et ses bienfaits : « toute activité structurée de développement, de perfectionnement ou de recyclage qui vise à maintenir et à accroître les connaissances et la compétence des employés, de façon à leur permettre de :

- a. mieux s'acquitter de leurs responsabilités;
- b. contribuer pleinement à l'amélioration de la productivité de l'entreprise;

c. cheminer dans les domaines techniques et de gestion au sein de l'entreprise. »

Avez-vous croisé d'anciens collègues de travail?

Oui, j'ai croisé un ancien collègue avec qui j'ai fait un mandat de mise en route à Brisbane en Australie il y a bien longtemps!

Qu'avez-vous trouvé de plus intéressant à ce colloque cette année?

J'ai particulièrement apprécié l'atelier intitulé « Quel est votre niveau de tolérance éthique? ». J'y ai appris les trois critères d'une décision éthique :

Transparence : Si mon choix était communiqué publiquement, serais-je à l'aise de le défendre et l'expliquer?

Exemplarité : Mon choix pourrait-il servir d'exemple dans toute autre situation similaire?

Réciprocité : Si c'est moi qui subissais les conséquences de mon choix est-ce que je considérerais toujours qu'il s'agit du bon choix?

Est-ce que votre participation vous redonne la fierté d'être ingénieur?

Au cours des dernières années nous avons vécu une certaine banalisation,

voire dévalorisation du titre d'ingénieur au sein de l'entreprise (ex. plaquettes sans « ing. »). Le numéro de matricule et le code d'identification informatique (CII) nous identifient et les codes de conduite tous azimuts (de l'entreprise, du transporteur, du coordonnateur de la fiabilité...) nous régissent.

Ma participation au Colloque me rappelle que j'appartiens à un des plus grands corps de professionnels techniques au Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et qu'Hydro-Québec est mon « client », bénéficiant de mes services professionnels. De plus, porter le titre d'ingénieur est un privilège octroyé par la société québécoise et en contrepartie je dois respecter certains codes et règlements, notamment, le Code de déontologie des ingénieurs et les devoirs et les obligations qui en découlent.

En conclusion, le dîner-conférence sur l'ingénierie simultanée dans le développement de la SORA (une moto électrique haut de gamme) m'a permis encore une fois de constater l'audace, la compétence et le rayonnement des ingénieurs.

Je suis fier d'être ingénieur!



Le Colloque de l'OIQ est un bon moyen de vous perfectionner et de profiter d'activités de réseautage.

Nous vous invitons à réitérer l'expérience en 2016!



En 2007, Ingénieurs Canada a créé le titre de *Fellow d'Ingénieurs Canada* pour honorer les personnes qui ont apporté une contribution remarquable à la profession d'ingénieur par leur action au sein d'Ingénieurs Canada ou des organismes de réglementation du génie provinciaux et territoriaux.

Nous sommes fiers d'annoncer que deux de nos membres actifs ainsi qu'un ancien membre ont été honorés lors du Colloque 2015 de l'OIQ. Il s'agit de Carole Leroux, ing., FIC, présidente du SPIHQ, Robert Fournier, ing., FIC, membre du comité Communications et formation syndicale du SPIHQ et administrateur au CA de l'Ordre des ingénieurs du Québec, et de Louis Champagne, ing., FIC, ancien président de notre Syndicat.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires!

De gauche à droite :
Yves Lavoie, ing., FIC, président, RéseauIQ,
Kathy Baig, ing., FIC, vice-présidente, CA de l'OIQ,
Daniel Latendresse, ing., FIC, vice-président, RéseauIQ,
Robert Fournier, ing., FIC, administrateur, CA de l'OIQ,
et Paul Amyotte, FEC, P. Eng., président d'Ingénieurs Canada.



De gauche à droite :
Souad Benali, ing., FIC, présidente du CA, RIM,
Michel Gagnon, ing., FIC, président, APIQO,
Carole Leroux, ing., FIC, présidente, SPIHQ,
François Rheault, ing., FIC, président,
comité régional de Québec, OIQ,
Louis Champagne, ing., FIC, ancien président, SPIHQ,
et Paul Amyotte, FEC, P. Eng., président d'Ingénieurs Canada
(photos : Michel Dubé, Ordre des ingénieurs du Québec).



VOTRE SITE WEB REVAMPÉ : UNE MINE D'INFORMATIONS À VOTRE PORTÉE

△ Avez-vous remarqué que le site web du SPIHQ (<https://www.spihq.qc.ca>) s'est refait une beauté?

Tout d'abord, dans la section « publique », on retrouve les nouvelles, la version la plus récente de L'Écho, plusieurs liens vers d'autres sites d'intérêt ainsi qu'un espace pour communiquer avec les membres du Bureau et de la permanence.

PAR CAROLE
LEROUX, ING.
Présidente

The screenshot displays the SPIHQ website interface. At the top left is the SPIHQ logo with the text "Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec". To the right is a "Se connecter" button and a search bar. Below the logo are navigation links: "Nouvelles", "Documents", "Liens", and "Contact". A central banner contains a message: "Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec travaille pour la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels des ingénieurs d'Hydro-Québec. Si vous êtes membre, connectez-vous ici." Below this is a login form with fields for "Nom d'utilisateur (surnom/prénom)" and "Mot de passe", and a "Se connecter" button. A small note below the form states: "J'ai oublié mon mot de passe | A la recherche d'un mot de passe? Votre nom d'utilisateur est la première partie de votre adresse courriel d'Hydro-Québec: 'nom de famille.prénom' et l'insérer pour 'Hydro.qc.ca'." Below the banner is a "DERNIÈRES NOUVELLES" section with three news items: "L'Écho de mai 2015", "Rappel de l'assemblée générale du SPIHQ", and "Bienvenue sur le site web revampé!". Each item has a "Nouvelle publique" label and a "LIRE LA SUITE" button. Below this is a "DERNIÈRE PARUTION DU JOURNAL L'ÉCHO" section featuring the cover of "L'ÉCHO vol. 51, no. 2 (Mai 2015)" with a "Téléchargement #1043 (p.71 Mo)" button and a "LIRE LA SUITE" button. To the right is an "À PROPOS DU SPIHQ" section with text about the organization's history and mission. At the bottom of the page, there is a footer with "Copyright 2014 - Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ)" and a "PLAN DU SITE" link.

Dans la section réservée aux membres, vous retrouverez entre autres :

- À l'onglet « **Instances syndicales** » :
 - o Tous les documents pertinents pour l'assemblée générale;
 - o Le formulaire de remboursement des dépenses du syndicat, ainsi que les tarifs approuvés pour l'année en cours;
 - o Une brève description de toutes les instances syndicales;
- À l'onglet « **Sections** », une liste de toutes les sections syndicales, le nom de tous les délégués et délégués substitués ainsi que le territoire couvert par chaque section, et ce, pour les 24 sections de la province;
- Une description de tous les comités à l'onglet « **Comités** », plusieurs documents et liens pouvant vous intéresser sur les pages de chaque comité;
- Un calendrier de plusieurs activités syndicales à l'onglet « **Calendrier** », dont les dates des rencontres du CNI, les dates du conseil syndical, d'arbitrage, etc.;
- Nos communications et multiples documents, dont les sentences arbitrales, à l'onglet « **Documents** »;
- Une foire aux questions à l'onglet « **FAQ** » touchant une foule de sujets, dont les comblements de postes, l'horaire variable, le remboursement de dépenses, le remplacement de chef, etc.;
- Toutes les informations nécessaires pour nous joindre, incluant les coordonnées des délégués, des délégués substitués, des responsables de comités et l'organigramme du SPIHQ, à l'onglet « **Contact** ».

The screenshot displays the SPIHQ member portal interface. At the top, there is a navigation menu with links for 'Nouvelles', 'Instances syndicales', 'Sections', 'Comités', 'Documents', 'Calendrier', 'Liens', 'FAQ', and 'Contact'. The main content area is titled 'FOIRE AUX QUESTIONS' and lists various categories with expandable sections. The 'Absences' category is expanded, showing a question and answer regarding the replacement of a retiring engineer. Other categories listed include 'Affichage de postes', 'Assemblée générale', 'Congés sans solde', 'Formation', and 'Horaire variable'. A large orange bracket on the right side of the screenshot highlights the FAQ section.

Vous êtes membre du SPIHQ? Voici la marche à suivre pour vous connecter :

- Cliquez sur « Se connecter » (coin supérieur droit de l'écran);
- Saisissez votre nom d'utilisateur (la partie de votre adresse de courriel d'Hydro-Québec qui précède « @hydro.qc.ca ») et votre mot de passe.

Vous éprouvez des difficultés? Vous avez des commentaires? N'hésitez pas à communiquer avec Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239, poste 109.

Bonne navigation!



**LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**
Membre platine



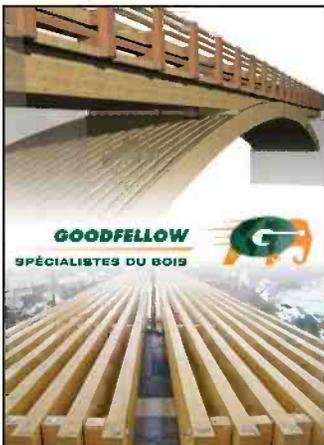
Fière d'être le choix d'Hydro-Québec en mobilier de bureau - 100% québécois!

artopex®

POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE DONT ON PEUT ÊTRE FIER

Spécifié chez **Hydro-Québec** depuis **plus de 10 ans** pour la flotte de véhicules

glass-shield.com 1-800-361-6652
Manufacturier **Québécois** de peintures industrielles depuis 40 ans



NOS SPÉCIALITÉS

- Poutres lamellées collées Goodlam pour projets industriels
- Tablier (matelas) de toutes les dimensions
- Bois d'oeuvre industriel pour ponts, quais et marinas
- Poteaux et blocs pour glissières de sécurité

Fournisseur accrédité • Enregistré

ISO 9001: 2008

Division industrielle

Tél. : 450 635-9611 #2245

1 800 361-6503

industriel@goodfellowinc.com

goodfellowinc.com



INFRASTRUCTEL

CONCEVOIR AVEC PASSION
LES RÉSEaux DE DEMAIN

INGÉNIERIE DE:

Réseaux de télécommunications
Infrastructures souterraines d'utilités publiques

FIER FOURNISSEUR DES GROUPES:

Hydro-Québec Distribution et Technologies



QUÉBEC ONTARIO INTERNATIONAL

infrastructel.com [Linked in](#)



TRANSFORMATEURS L.T.F.P.

PIONEER

TRANSFORMERS L.T.O.



Fabriqueur de transformateurs
(max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018

Télocopieur : (450) 378-0626

Site Web : www.pioneertransformers.com

Granby, Québec



PAR **CAROLE
LEROUX, ING.**

Présidente

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Question : *Mon gestionnaire a approuvé mon plan de formation en février 2014, comme prévu à la convention collective. La semaine dernière, je l'ai informé que je procéderais à mon inscription d'une des formations prévues au plan de formation. Mon gestionnaire m'a répondu que ce ne serait pas possible parce qu'il n'avait pas actuellement les budgets pour me permettre d'aller à cette formation. Que puis-je faire?*

Réponse : Tu n'es pas le seul à vivre cette situation déplaisante. Ton gestionnaire a pourtant approuvé ton plan de formation en tenant compte de ses disponibilités budgétaires. Il devrait donc honorer son engagement!

Pour discuter de toutes les pistes de solution, je t'invite à communiquer avec un membre du comité Griefs ou du comité Formation. Tu peux aussi communiquer avec l'agente de griefs, Zakia Sabour.

Question : *Mon patron me demande d'approuver un document pour lequel je juge ne pas avoir suffisamment de connaissances techniques, et je n'ai jamais travaillé sur ce dossier. Ai-je le droit de refuser de signer ce document?*

Réponse : Je t'invite à lire l'article 28 de la convention collective, qui traite du droit de pratique et de la responsabilité professionnelle. Entre autres :

28.03 Toutefois, aucun employé n'est tenu de signer des documents qu'en toute conscience professionnelle il ne peut approuver.

De plus, le code de déontologie des ingénieurs couvre ces situations :

3.04.01 L'ingénieur doit apposer son sceau et sa signature sur l'original et les copies de chaque plan et devis d'ingénierie qu'il a préparés lui-même ou qui ont été préparés sous sa direction et sa surveillance immédiates par des personnes qui ne sont pas membres de l'Ordre.

L'ingénieur peut également apposer son sceau et sa signature sur l'original et les copies des documents prévus au présent article qui ont été préparés, signés et scellés par un autre ingénieur.

L'ingénieur ne doit ou ne peut apposer son sceau et sa signature que dans les seuls cas prévus au présent article.

Tu as donc ta réponse! Si tu veux en discuter, je t'invite à communiquer avec les membres du comité Déontologie et pratique du SPIHQ. Tu trouveras leurs coordonnées sur le site web du SPIHQ, dans la section réservée aux membres.

Je vous invite à communiquer avec votre délégué syndical (ou ses substituts) et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nominations, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale. Le SPIHQ compte plus de 100 militants qui sont là pour vous aider!



PAR **JEANNETTE GAUTHIER, ING.**

*Normes de fiabilité et encadrements de contrôle du réseau
Direction Contrôle des mouvements d'énergie /HQT*

{ Pour bon nombre d'ingénieurs, la déontologie est un concept flou. Plusieurs la confondent avec le Code de déontologie, l'éthique ou encore la pratique illégale. Je vous propose une série d'articles pour tenter d'y voir plus clair.

LA DÉONTOLOGIE : QUOI, POURQUOI ET POUR QUI?

Qu'est-ce que la déontologie?

Ce sont les règles qui dictent la conduite des membres d'une profession. La déontologie établit les devoirs et les obligations du professionnel envers le public, ses clients et ses confrères.

Le système professionnel, et par conséquent la déontologie, ont pour but la protection du public. Ils reposent avant tout sur des principes de compétence et d'intégrité.

La déontologie est une règle de droit. Le professionnel n'a pas à se questionner sur le bien-fondé de la règle; il doit s'y conformer. L'éthique, quant à elle, suppose une réflexion basée sur des valeurs afin de déterminer la conduite la plus appropriée dans des circonstances données.

Dans les faits, il n'est pas si simple d'appliquer la déontologie, car, bien que certaines obligations soient très précises et claires, d'autres supposent tout de même une réflexion éthique. Ainsi, bien que la déontologie et l'éthique soient deux notions distinctes, la déontologie professionnelle requiert un sens de l'éthique.

Où est codifiée la déontologie?

Au Québec, la déontologie est codifiée dans des lois et règlements. Le Code des professions énonce des obligations déontologiques communes à tous les professionnels. Le Code des professions oblige également chaque ordre professionnel à adopter un Code de déontologie propre à ses membres. Ces deux codes peuvent être complétés par d'autres règlements. À l'Ordre des ingénieurs, on retrouve notamment le règlement sur la formation continue obligatoire ou encore le règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis. Ce dernier énonce les obligations particulières des ingénieurs juniors.

À qui s'adresse la déontologie et qui veille à son respect?

La déontologie s'adresse aux membres de la profession. Dans le cas qui nous intéresse, elle s'applique donc aux ingénieurs et aux ingénieurs juniors. La déontologie ne s'adresse pas à des entreprises, mais bien à des individus.

Ce sont les ordres professionnels qui, par le biais du Bureau du syndic et du Conseil de discipline, veillent respectivement à enquêter sur les inconduites professionnelles et à les juger et sanctionner. C'est ce qu'on appelle la « discipline ».

Il est à noter que ces instances ont juridiction même lorsqu'il s'agit d'un ex-ingénieur. En effet, la personne qui a démissionné de son ordre ou qui a pris sa retraite demeure responsable des actes commis alors qu'elle était membre de son ordre. Et contrairement au droit civil, il n'y a pas de prescription en droit disciplinaire au Québec. Concrètement, cela signifie que vous pouvez être trouvé coupable d'un geste posé il y a 20 ou 30 ans!

Chaque ingénieur a également la responsabilité de faire respecter la déontologie. En effet, l'article 4.01.01 g) du Code de déontologie impose aux ingénieurs d'avertir le syndic sans délai, s'il croit qu'un ingénieur enfreint le Code de déontologie.

Le Code des professions a néanmoins prévu, à l'article 188.2.1, une infraction pénale pour les non professionnels qui encourageraient une pratique antidéontologique. « Commet une infraction [...], quiconque sciemment, mais autrement que par le fait de solliciter ou de recevoir les services d'un membre d'un ordre, aide ou, par un encouragement, un conseil, un consentement, une autorisation ou un ordre, amène ce membre à

contrevenir » à certains articles spécifiques du Code des professions ou à une disposition d'un code de déontologie.

À venir : quand s'applique la déontologie?

Plusieurs ingénieurs se demandent s'ils sont soumis à leurs obligations déontologiques s'ils ne pratiquent pas dans un champ réservé aux ingénieurs. Et, en dehors du cadre du travail, l'ingénieur est-il encore soumis à sa déontologie professionnelle? S'il milite au sein du SPIHQ ou de l'OIQ, a-t-il besoin de suivre un Code de conduite alors qu'il est déjà assujéti à la déontologie professionnelle?

Vous trouverez réponse à ces questions dans la prochaine parution de L'Écho!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU BUREAU NOUVELLEMENT ÉLUS

PAR **CHRISTINE MARCEAU**
Agente de communication

Des élections ont eu lieu pour les postes de 1^{er} vice-président et de secrétaire, comme prévu au Statut 603 pour les années impaires, lors de l'assemblée générale ordinaire du SPIHQ le 31 mars dernier.

Voici les membres du Bureau qui ont été élus, pour un mandat de deux ans :

- **Nicolas Cloutier, ing.,**
réélu au poste de 1^{er} vice-président
- **François Morasse, ing.,**
élu au poste de secrétaire

Nous souhaitons une bonne continuité à Nicolas Cloutier, et la bienvenue au Bureau à François Morasse. Les textes ci-dessous vous permettront de mieux connaître ces deux ingénieurs.



NICOLAS CLOUTIER, ING.
1^{er} vice-président

Nicolas est ingénieur industriel (UQTR 2006), employé par Hydro-Québec depuis 2002, et il est rattaché à la section Gentilly depuis 2006.

Après un premier mandat mouvementé à titre de 1^{er} vice-président, où il agit comme porte-parole pour la négociation du renouvellement de la convention collective et représentant du Bureau pour les deux dépôts d'ordonnance de sauvegarde, Nicolas poursuit son travail afin de faire avancer plusieurs autres dossiers importants.

Les prochaines années seront déterminantes pour se préparer aux futures négociations. L'élaboration et la mise en place du plan stratégique ainsi que le début des représentations des nouveaux comités ad hoc Valorisation et Conditions des ingénieurs occupant des postes cadres (CIPC) marqueront et influenceront les relations futures avec la Direction.

Si vous avez besoin de discuter avec un membre du Bureau, que ce soit pour des informations ou des clarifications syndicales, n'hésitez pas à contacter Nicolas, il est à votre entière disposition.



FRANÇOIS MORASSE, ING.
Secrétaire

François travaille pour Hydro-Québec depuis septembre 1992 et il amorce sa carrière comme apprenti opérateur à la centrale nucléaire Gentilly-2. Deux ans après son embauche, il entreprend des études à temps partiel en ingénierie à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), d'où il obtient en septembre 1998 son baccalauréat en génie électrique.

François décroche son premier poste en ingénierie à la centrale nucléaire en septembre 1999. Jusqu'à la fermeture de la centrale en décembre 2012, il a occupé des postes d'ingénieur dans plusieurs domaines : ingénieur en instrumentation et contrôle, en assurance-qualité, en sûreté et finalement, responsable de systèmes.

C'est en 2000 que François commence son implication syndicale à titre de délégué substitut, et, depuis ce temps, il n'a jamais cessé de militer. Au cours de ces 15 années de militantisme, il a été au cœur de nombreux dossiers syndicaux. François s'investit toujours à fond, que ce soit pour motiver les ingénieurs en période de renouvellement de convention collective, pour sauvegarder notre juridiction syndicale ou pour travailler sur des griefs de tout ordre. Cette implication est toute naturelle chez lui, car le mouvement syndical le passionne depuis son enfance.

Voici les membres du Bureau et le personnel de la permanence

De gauche à droite :
Christine Marceau, agente de communication,
Ana Raposo, adjointe administrative,
Amélie Ducharme, adjointe administrative,
Yvan Charbonneau, ing., MBA, trésorier,
Carole Leroux, ing., présidente,
Charles Ouellet, ing., 2^e vice-président,
Zakia Sabour, agente de griefs,
Nicolas Cloutier, ing., 1^{er} vice-président,
François Morasse, ing., secrétaire
et Jacqueline Pilote, chef administration.



GROUPE
MELIMAX

SERVICE DE LOCATION DE CONTENEURS
 10, 14, 20 et 40 verges cubes

MAINTENANT 2 CENTRES DE TRI!
 Ramasse, trie et recycle vos matériaux secs

Châteauguay 450.699.6862
 Montréal 514.875.0462
 Valleyfield 450.371.4531



Manufacturier et distributeur de pieces et pompes de remplacement Darling et distributeurs de



GRUNDFOS • MYERS • PEERLESS • PACO

Réparation de pompes de toutes marques
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES



5420 Paré, Montréal, QC H4P 1R3
 Tél: (514) 342-3030 Fax: (514) 342-3421
www.dynapompe.com info@dynapompe.com



Contrôle
 Bruits
 Vibrations
 Vibrations
 Noises
 Control




3755 Place Java, Local 160
 Brossard, Qc J4Y 0E4 Canada
 Tél. : 450.659.3700 • Fax : 450.659.2600
www.pascalex.com • support@pascalex.com

La vision du raffinement

NOUS VOUS OFFRONS :
SERVICE 24 HEURES / 7 JOURS
CAFÉ ÉQUITABLE
VARIÉTÉ DE DISTRIBUTRICES
ESSAI GRATUIT

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1990



ALTERRA Saeco FLAVIA William

514.640.6969 www.pausecafejade.ca



PAGEAUMOREL
 LA PASSION DE L'INNOVATION

Ingénierie mécanique et électrique
 Efficacité énergétique
 Écoconception

Montréal
 Gatineau
 Laval

www.pageaumorel.com

Le groupe
LAFRENIÈRE
Tracteurs
 Ste-Anne-de-la-Pérade

938, de Lanaudière
 Sainte-Anne-de-la-Pérade

www.groupelafrenieretracteurs.com





418-325-2446

RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 6 MAI 2015

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations qui relèvent de leur champ d'activité respectif.

DÉONTOLOGIE ET PRATIQUE

Stéphane Clavette, ing. (responsable)
Frédéric Dubé, ing.
Robert Dorais, ing.
Cristina Hartan, ing.
Mathieu Héroux-Mailhot, ing.
Tommy Kennedy, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.
Bernard Parent, ing.
Sylvain Plante, ing.

Le comité provincial s'est réuni le 20 février dernier. Le déroulement de cette rencontre avait pour but de faire un résumé des dossiers traités par les représentants des divisions. Le comité se questionne sur sa participation au comité provincial étant donné la faible considération que la Direction semble donner à ce comité et l'absence de toute décision qui en émane.

Le comité invite les ingénieurs à signaler au Syndic de l'Ordre ou au Service de surveillance de la pratique illégale toute situation ne respectant pas la Loi sur les ingénieurs. Nous sommes toujours à la recherche de deux représentants, provenant de préférence des groupes Techno, ESP ou Production. Vos candidatures sont les bienvenues.

GESTION DU FONDS D'ÉVENTUALITÉ

Claude Tremblay, ing. (responsable)
Steve Caron, ing.
Stéphane Plourde, ing.
Maxime Tremblay, ing.

Étant donné la forte volatilité sur les marchés, les membres du comité ont préféré demeurer prudents. Les marchés canadiens et américains semblent incertains depuis le début de l'année 2015 avec quelques gains dans certains secteurs moins affectés par la hausse du dollar américain comme les petites et moyennes capitalisations et dans certains marchés internationaux.

GRIEFS

Christian Gazil, ing. (responsable),
Charles De Lasteyrie, ing.
Mathieu Froment, ing.
Luc Matteau, ing.
Guy St-Germain, ing.

Depuis le début d'année, trois rencontres du comité Grievs ont été tenues et un total de 35 griefs ont été déposés. Dans le dossier des droits parentaux, la sentence arbitrale rendue le 20 janvier 2015 donne une part de responsabilité de 25 % au SPIHQ, les autres 75 % devant être assumés par l'Employeur.

Plusieurs griefs ont été déposés depuis 2013 concernant le non-respect par la Direction de l'article 33 Recours à l'externe, ainsi qu'une ordonnance de sauvegarde. Dans sa sentence arbitrale du 16 février 2015, l'arbitre confirme que la Direction doit prioriser le travail à l'interne et a précisé les informations qu'Hydro-Québec doit fournir au SPIHQ lorsqu'elle a l'intention de donner des travaux à l'externe.

François Morasse a quitté le comité à la suite de son élection au poste de secrétaire au Bureau lors de l'assemblée générale du 31 mars 2015. Nous tenons à le remercier pour son excellent travail et le temps qu'il a consacré au comité et au service des membres.

RECOURS À L'EXTERNE

Sylvain Picard, ing. (responsable),
Richard Nicholls, ing.
Stéphane Paré, ing.
Philippe Therrien, ing.

La sentence arbitrale rendue le 17 février 2015 force Hydro-Québec à fournir au comité toute l'information concernant les contrats à attribuer. Jusqu'à présent, nous recevions l'information sous forme d'Autorisation de Services professionnels (ASP), mais cette information était incomplète. La sentence demande à HQ de nous fournir l'information avec le même niveau de détails qu'elle donnerait à des firmes externes.

Cependant, dans la pratique, presque toutes les demandes d'information supplémentaire ont été ignorées. Lors d'un CRT tenu le 17 avril, la partie patronale s'est cependant engagée à respecter la décision, a offert un processus de fonctionnement, et a reconnu que non seulement les informations sur les nouveaux contrats doivent nous parvenir, mais également les nouvelles demandes faites à l'intérieur de contrats cadres.

Industeel **ArcelorMittal**

Votre partenaire pour vos projets
 Votre fournisseur de tôles
 en acier carbone, inox et tôles plaquées
 de 5 à 900mm d'épaisseur

3 sites de production et 1 Centre de Recherche
 pour vous servir

Industeel Canada Inc www.industeel.info
 Tel 1 514 285 1464 www.arcelormittal.com

Services Subaquatiques BLM inc.

- Expertise et travaux sous-marins
- Modélisation 3D de structures
- Chambre hyperbare pour intervention profonde
- Normalisée pour installation de courantomètres

T: 418-832-5222
 F: 418-832-5212
www.ssblm.com

ISO 9001:2000

TRANS ARTIK inc.

GILLES CARBONNEAU

2265 de la Province Longueuil (Québec) J4G 1G3
 Courriel : info@transartik.ca
www.transartik.ca

Tél. : (450) 646-7646
 Cell. : (514) 497-7558
 Fax : (450) 442-1040
 1-800-996-7646

AXOR **et** **AXC**
 EXPERTS-CONSEILS CONSTRUCTION

► **l'ingénierie-construction à l'échelle humaine**

250, boulevard Lasalle Baie-Comeau (Québec) G4Z 1S8
 T. 418.296.4320

660, boul. Laure, bureau 105 Sept-Îles (Québec) G4R 1X9
 T. 418.968.1320

axorexperits.com
info@axorexperits.com

Citernes Bedard inc.

Fabricant de Remorques-Citernes

Robert Poissant, B.Sc.
 Directeur des Ventes et Marketing

5785 Place Turcot Montréal, QC H4C 1V9
www.bedardtankers.com

Tél. : (514) 937-1670
 Cell. : (514) 863-3785
 Fax : (514) 937-2190
rpoissant@bedardtankers.com

CANMEC INDUSTRIEL

1750 La Grande, Chicoutimi, Québec G7K 1H7
www.canmec.com
 Tél. : (418) 543-6161 • Fax : (418) 543-5564

Depuis 1988, **Canmec Industriel**, membre du **Groupe Canmec**, est reconnue comme un chef de file dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipements hydromécaniques.

Nous sommes fiers d'avoir participé activement à la réalisation des plus grands projets d'Hydro-Québec. Les centrales de Péribonka, Toulousteuc, Grand-Mère, Sainte-Marguerite 3, La Grande, Beauharnois, Pont-Arnaud, Châte Garneau, Eastmain 1 et 1A, Rupert et plus récemment La Romaine sont des exemples parmi tant d'autres de nos réussites.



PAR **FRANÇOIS MORASSE, ING.**
Secrétaire

BIENVENUE PARMIS NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres en règle.¹

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 1 798 cotisants en date du 8 mai 2015. De ce nombre, 1 681 sont membres en règle tel que défini au point 2 du Statut 205.

Lors de la séance du 6 mai 2015, le Conseil syndical a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

Hydro-Québec Équipement & services partagés		
Nom du membre	Unité structurelle	Section
Guillaume Lacorre-Mounier	Inspection Lignes	Place Dupuis 1
Sofiane Salhi	Dév. de nouveaux aménag. de production	Place Dupuis 2
Francis Bilodeau	Géomatique	Place Dupuis 3
Djamal Aissiouene	PE déc. Réfection	Place Dupuis 4

Hydro-Québec Production		
Nom du membre	Unité structurelle	Section
Éric Lacroix	Exploitation	Gentilly
Joel Pedneault-Desroches	Appareillage électrique	Siège social 1

Hydro-Québec TransÉnergie		
Nom du membre	Unité structurelle	Section
Christine Émond	Processus d'affaires et projets techno.	Complexe Desjardins 2

Hydro-Québec Groupe Technologie		
Nom du membre	Unité structurelle	Section
Philip Delisle	Expertise en réseaux de transmission	Montréal-Est
Ali Kanoun	Performance TIC	Centre-ville Ouest
Jessica Marion	Planif. estimation et contrôle de coûts	Centre-ville Ouest
Michel Renaud	Conception du réseau de télécoms	Centre-ville Ouest

¹ Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!

DES SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES POUR UN MEILLEUR AVENIR

TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE EST UNE FIRME D'ENTREPRENEURS EN DÉCONTAMINATION, DE CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT ET EN GÉOTECHNIQUE.

ENTREPRENEURS :

- ✓ Décontamination clé en main
- ✓ Traitement in situ
- ✓ Amiante

CONSULTATIONS ENVIRONNEMENTALES :

- ✓ Évaluation Environnementale de site (Phases I et II)
- ✓ Certificat d'autorisation
- ✓ Inventaire des matières dangereuses
- ✓ Vérification de conformité environnementale
- ✓ Experts accrédités par le MDDELCC

GÉOTECHNIQUE :

- ✓ Études
- ✓ Laboratoire
- ✓ Contrôle de matériaux

Air Labrador dessert plus de destinations que tout autre transporteur aérien avec plus de 15 destinations au Québec.



AIR LABRADOR
Esprit du Vol
1.800.563.3042



www.airlabrador.com

www.cablek.com
Magasinez en ligne

INDUSTRIES
Cablek

Les
Experts en Câblages



Fabrication de câblage et faisceaux

Installation de câblage structuré

Câblage fibre-optique

Câblage audio/vidéo

Plus de 25 ans au Québec



(514) 421-7171
1175 route Transcanadienne
Dorval (Québec) H9P 2V3
ventes@cablek.com

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

	Au 24 août 2014		Au 5 oct. 2014		Au 16 nov. 2014		Au 11 janv. 2015		Au 8 fév. 2015		Au 19 avril 2015	
	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%
Classe 5 *	2	0,1%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2 %
Classe 6 *	36	2,0%	36	2,0%	41	2,3%	41	2,3%	42	2,3%	39	2,1 %
Classe 7 *	35	1,9%	35	1,9%	34	1,9%	33	1,8%	32	1,8%	32	1,8 %
Classe 8 *									1	0,1%		
Niveau I	182	10,1%	184	10,1%	185	10,2%	188	10,4%	187	10,3%	180	10,0 %
Niveau II	1176	65,1%	1179	65,0%	1173	64,8%	1167	64,3%	1163	64,3%	1164	64,7 %
Niveau III	344	19,1%	346	19,1%	344	18,9%	352	19,4%	352	19,4%	350	19,5 %
Niveau IV	31	1,7%	31	1,7%	30	1,7%	30	1,7%	30	1,7%	30	1,7 %
Total Membres	1806		1814		1810		1814		1810		1798	
Hommes	1442	79,8%	1449	79,9%	1444	79,8%	1449	79,9%	1446	79,9%	1434	79,8%
Femmes	364	20,2%	365	20,1%	366	20,2%	365	20,1%	364	20,1 %	364	20,2%

* Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.

Vous souhaitez nous transmettre un article personnel pour publication dans L'Écho?
 Veuillez transmettre votre texte à : communication@siphq.qc.ca
 Voici les dates de tombée pour les prochaines parutions de L'Écho :

Numéro	Parution	Date de tombée
Volume 51 no 4	Septembre 2015	15 juin 2015
Volume 51 no 5	Décembre 2015	7 septembre 2015
Volume 52 no 1	Février-mars 2016	30 novembre 2015
Volume 52 no 2	Mai 2016	15 février 2016
Volume 52 no 3	Juin-juillet 2016	14 mars 2016

NOMINATIONS ENTÉRINÉES

L'Écho vous présente les ingénieurs dont la nomination sur un poste a été entérinée par le comité Nomination des ingénieurs au 23 avril 2015.

Nom du titulaire	Numéro d'affichage	Titre du poste	Unité	Division	CNI
April, Marco	16941-16141 (167640-167516)	Ingénieur en électricité	Projets Rimouski	HQESP	651 (2015-04-09)
Bérubé, Bernard	17541 (167498)	Ingénieur en électricité	Analyse perform. et encad. appareillage	HQT	653 (2015-04-23)
Bérubé, Christian	17505 (167497)	Ingénieur en électricité	Soutien technique app.	HQT	651 (2015-04-09)
Chapados, Isabelle	4989-7264 (165096-165403)	Ingénieur en génie civil	Projets Territoire Ouest	HQESP	652 (2015-04-16)
Dionne, Benoît	16897-17636 (167517-167647)	Ingénieur de projets	Adm. d'ingénierie et d'approvisionnement	HQESP	652 (2015-04-16)
Gagnon, Andréane	14944	Conseiller planification production	Planification de la production A	HQP	653 (2015-04-23)
Guérin, Mathieu	11541 (166562)	Ingénieur	Services techniques et acquisitions	HQESP	652 (2015-04-16)
Hark, Mathieu	IGEE	Ingénieur électrique	Planification des réseaux régionaux Sud-Ouest	HQT	651 (2015-04-09)
Huynh, Vinh Khang	13473 (166551)	Ingénieur télécommunications	Conception du réseau de télécoms	Gr. Tech	653 (2015-04-23)
Lazarre, Ludnie	18045-18046 (167513-167657)	Ingénieur	Normalisation	HQT	651 (2015-04-09)
Martel, Pierre-Luc	IGEE	Ingénieur électrique	Études d'appareillage	HQT	651 (2015-04-09)
Medina, Miguel	17857-17860 (167511-167650)	Ingénieur méthodes de construction	Méthodes de construction	HQESP	653 (2015-04-23)
Michaud, Suzanne	17513-17514 (167524-167644)	Ingénieur Qualité	Gouv, qualité et gest. des app. mesurage	HQD	651 (2015-04-09)
Noël, Louis	15863-15123	Chef Appareillage majeur et câbles	Appareillage majeur et câbles	HQESP	650 (2015-03-19)
Passuello, Gianfranco	16897-17636 (167517-167647)	Ingénieur de projets	Adm. d'ingénierie et d'approvisionnement	HQESP	652 (2015-04-16)
Rivest, Jean-Philippe	17883-18042 (167508-167655)	Ingénieur	Normalisation	HQT	651 (2015-04-09)
Seznec, Frédéric	IGEE	Ingénieur automatisme	Orientation des automatismes	HQT	651 (2015-04-09)
Spénard, Alain	16910 (167478)	Ingénieur commande	Commande de centrales	HQESP	651 (2015-04-09)
Verret, Daniel	13702 (167471)	Ingénieur en génie civil	Expertise en barrages	HQP	651 (2015-04-09)

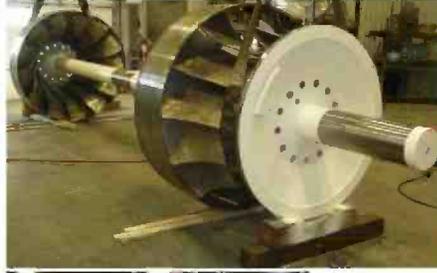
Toute l'équipe du SPIHQ vous souhaite de passer un très bel été!



**PLACAGE AU CHROME
DE STE-FOY INC.**

Services :

- Chromage industriel dur
- Rectification plane et cylindrique
- Réparation de composantes mécaniques et hydrauliques
- Alésage et pierrage intérieur de tube



Services :

- Réparation de cylindres hydrauliques
- Métallisation par HVOF et arc spray (carbure de tungstène et autres)
- Usinage et fabrication
- Distributeur de tiges et de tubes
- Matériaux auto-lubrifiés Thordon® (paliers guides, directrices, roues de vanne)

50, rue de Rotterdam
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1S9
Tél.: 418 878-3548
Télec.: 418-878-4569
info@placageauchrome.com
www.placageauchrome.com

130, rue de Rotterdam
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1T3
Tél.: 418 878-0875
Télec.: 418 878-0885
info@rmhindustries.com
www.rmhindustries.com



Besoin d'un coup de pouce?

sewcan.ca/inepuisable

SEW
inépuisable

SEW
AUTOMATIQUE
SERVICE

1.800.567.8039

Montréal: 514.367.1124 | Toronto: 905.791.1553 | Vancouver: 604.946.5535




IMPORTÉ D'ITALIE PAR
MANULIFT EMI LTÉE





**FIER PARTENAIRE
D'HYDRO-QUÉBEC**

Québec - Montréal - Toronto - Calgary

La vraie référence en technologies télescopiques

— 1 877 641-8355 — Info@manulift.ca



www.manulift.ca

ANCRAGES BOULONS OUTILLAGE

Ancrages Canadiens



*Plus de 50 ans à votre service
Depuis 1957*

Hegedus Ltée

(ISO-9001)

www.ancragescanadiens.com



1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574

Ramsot UCAN RED HEAD WALTER Milwaukee BOSCH

Ferraz
Shawmut
devient

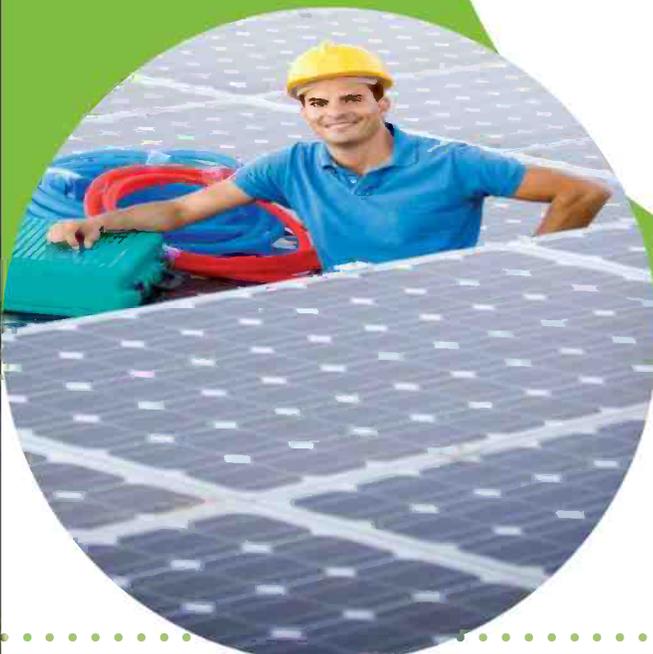
MERSEN

Un nom plus court. Une expertise accrue
en protection de systèmes photovoltaïques

Notre nom a changé. Mersen propose les solutions qui vous permettrons de protéger vos systèmes photovoltaïques. Mersen vous protège du boîtier de répartition et de l'onduleur au panneau et au réseau de distribution. Nous offrons fusibles, porte-fusibles, commutation, parasurtenseurs, systèmes de refroidissement et de filage – tous conçus pour vous permettre de pouvoir générer de l'énergie solaire fiable et en toute sécurité.

Pour en savoir plus ? Visiter le site:

ep-ca.mersen.com



Mersen Canada
6200, Kestrel Road, Mississauga, ON L5T 1Z1
T 416-252-9371 tor.info@mersen.com

ep-ca.mersen.com